

ainsi solennellement leur foi à l'amour : *Et nos credidimus charitati.*

Au moment où paraît le *Messenger*, une seconde Retraite pour les hommes est prêchée par le R. P. Letellier, avec une nombreuse assistance. Tous les membres de la Congrégation du Saint Sacrement y assistent et des Messieurs de diverses parties de la ville viennent se joindre aux pieux Confrères. La clôture en aura lieu par une communion générale le 3 avril prochain.

Réunions des Œuvres Eucharistiques.

Le Dimanche, 3 avril, à 4 heures de l'après-midi, aura lieu la réception solennelle de nouveaux membres de la Garde d'Honneur. Un grand nombre d'aspirantes sont déjà inscrites pour ce jour, et formeront une belle couronne d'adoratrices au divin Roi de l'Eucharistie. Comme on le sait, les indulgences de la Garde d'Honneur ne sont autres que celles, si précieuses, de l'Archiconfrérie de l'Agrégation du Très Saint Sacrement. L'unique obligation est de faire une heure d'adoration par mois, à jour et heure déterminés, dans notre Chapelle de l'avenue Mont-Royal.

Le 24 avril, quatrième dimanche du mois, à 2 h. ½, il y aura réunion des membres de la *Fraternité eucharistique*, et à 4 h. ½, réunion générale de la Garde d'Honneur.

Pèlerinage à Ste-Anne.

Le Pèlerinage des Œuvres du Saint Sacrement à Ste Anne de Beau-pré aura lieu cette année le *lundi, 27 juin*. On peut dès maintenant se procurer des billets à la Communauté. Nous espérons que, cette année comme les précédentes, ce pèlerinage sera une grande démonstration de foi et de piété envers la Mère de Marie, la grande thaumaturge si chère aux cœurs canadiens.

Le "Bulletin Eucharistique"

C'est avec plaisir que nous recommandons à tous les amis du Très Saint Sacrement, spécialement pour la propagande dans les écoles, communautés et pensionnats cette charmante petite Revue, aussi intéressante, que pieuse, et qui depuis trois ans poursuit avec tant de succès sa belle œuvre d'apostolat. Elle est rédigée soigneusement, bien imprimée, illustrée de gravures nombreuses. — Le prix d'abonnement en est de 25 cts. par an, (35 cts. pour la ville). S'adresser P. O. Boîte 2261, Montréal.

Publié avec l'approbation de l'Ordinaire.